

Delémont, le 21 mai 2014

Motion**H18 - Tunnel de La Roche**

Reconnu comme l'un des points noirs du réseau routier du canton du Jura, le tunnel de La Roche, sur la H18, pose de graves problèmes aux automobilistes et aux camionneurs qui fréquentent en nombre cette route. Pas moins de 500'000 véhicules empruntent cette route annuellement, selon l'Office de la circulation.

Depuis mars 2013, pas moins de 5 accidents graves ont été recensés dans la presse régionale ; ces chiffres ne tiennent pas compte des innombrables froissements de tôles et des dégâts aux semi-remorques de dimensions impressionnantes. D'ailleurs l'un des problèmes essentiels est constitué par le passage de méga-camions dont les chauffeurs, souvent étrangers, ne connaissent pas les subtilités de la conduite à ce point précis.

Au cours des dernières décennies, nombreuses ont été les interventions parlementaires pour tenter de remédier à une situation que tout le monde trouve insatisfaisante, voire dangereuse.

En avril 2008 par exemple, le Parlement jurassien adoptait une résolution interpartis à l'intention du Conseil fédéral qui s'intitulait « Financement fédéral d'un nouveau tunnel à La Roche – H18 ». Cette résolution mentionnait la création d'un tunnel de 350 mètres, devisé à Fr. 24 millions. A notre connaissance cette démarche n'a apporté aucune solution.

Selon les Ponts et Chaussées, il faudra attendre le prochain plan financier du canton, donc 2017 – 2020, pour envisager des travaux de mise au gabarit du tunnel.

En attendant ces travaux, le problème des méga-camions peut et doit être résolu dans les délais les meilleurs.

Le canton pourrait prévenir ce problème lancinant en informant clairement les chauffeurs de poids lourds des difficultés qu'ils rencontreront en s'engageant sur la H18 à Glovelier pour se rendre en direction de La Chaux-de-Fonds.

Nous demandons donc au Gouvernement de modifier les règles de la circulation sur le tronçon Glovelier – Saint-Brais en dimensionnant clairement le gabarit des véhicules autorisés à traverser le Tunnel de la Roche et d'adapter la signalisation relative.

Groupe Parlementaire PCSI

Jean-Daniel Tschan, député suppléant

